

**6 avenue de l'Olivetto
06000 NICE**

☎ 04.93.53.17.00

☒ 04.93.53.17.18

direction-medico-social@fondationdenice.org

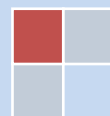
RAPPORT D'ACTIVITÉ **Saison 2017-2018**



HALTE DE NUIT

H.D.N.

**3 et 8 rue Balatchano
06300 NICE**





L'équipe de la Halte de Nuit souhaite rendre hommage à

Bruno DUBOULOZ

Un grand monsieur, au sens noble du terme, vient de nous quitter mais son œuvre restera à jamais et continuera d'aider et d'inspirer de nombreux collègues actuels et à venir.

« Accueillir et accompagner les plus fragiles »

Merci encore Bruno !

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION

II - LES MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA HALTE DE NUIT

III - LES MOYENS MATERIELS

IV - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA HALTE DE NUIT

V - LE TRAVAIL EN RESEAU

VI - FREQUENTATIONS ET ELEMENTS STATISTIQUES

VII - LE PERSONNEL

VIII - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

IX - LES ACTIVITÉS

En 2017, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 6000 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

Le secteur accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, la Halte de nuit ouverte de mai à octobre et le Service Migrants qui accompagne la demande d'asile principalement sur le moyen et haut pays. 260 logements dont 70 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte 96 salariés, dispose d'un budget d'environ 9,5 millions d'euros.

Le secteur accès à l'emploi repose sur le principe selon lequel la reprise d'une activité représente le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap Entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action de développement d'un réseau d'entreprises ainsi que le Centre de Pré-Orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap. L'Auto-Ecole sociale, Reprises qui rémunère le travail à la journée pour les usagers de drogue et un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins complètent ces interventions. Ce secteur intervient sur tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte 80 salariés, dispose d'un budget d'environ 4,5 millions d'euros

Le secteur enfance famille, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille (maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Action Educative à Domicile, accompagnement à la parentalité en Maison d'arrêt, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc Pélican) étoffé par un nouveau service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants déscolarisés, une plateforme de services jeunes 16-26 ans avec un support hébergement en vue d'agir simultanément sur les volets éducatifs et insertion et promouvoir en complément du droit commun, des pédagogies alternatives. Ce secteur compte 91 salariés, dispose d'un budget d'environ 5,5 millions d'euros.

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions techniques et du patrimoine). Il est constitué de 27 salariés et dispose d'un budget d'environ 1 million d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les orientations stratégiques de la Fondation :

- ***Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :***
 - Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
 - Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.
 - Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées
- ***L'innovation sociale afin de :***
 - Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
 - Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.
 - Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.
 - Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les perspectives 2018 :

Il s'agira de s'engager résolument dans la mise en œuvre des principes supports des politiques publiques du logement d'abord et développés depuis 20 ans par Cap Entreprise sur le champ de l'accès à l'emploi durable pour les minima sociaux : passer directement de la rue au logement ou du chômage de longue durée à l'emploi. Notre objectif est de compléter les accompagnements par étapes proposant une résolution progressive des freins.

Pour cela, nous accentuerons au sein de notre CHRS l'accompagnement hors les murs, nous engagerons une politique active de captation de logements pour fluidifier les sorties, nous envisagerons une candidature commune avec Isatis et l'hôpital psychiatrique Sainte Marie sur l'appel à projets ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) « Un chez soi d'abord ».

L'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogue) à Nice dans un local fixe, la création de deux projets pour améliorer le cadre de vie des demandeurs d'asile et favoriser l'insertion des réfugiés, comme d'un accueil de jour pour les femmes mises à l'abri dans notre Halte de nuit compléteront ces évolutions.

Afin de continuer à renforcer nos actions en faveur de l'accès à l'emploi, nous envisageons de créer une entreprise d'insertion dans le bâtiment afin d'assurer dans une dynamique d'économie circulaire les travaux d'entretien et de répartition de nos 280 logements, de renforcer l'action Flash

Emploi sur Nice afin de diminuer les délais d'attente pour les nouveaux entrants du RSA. A l'horizon 2018, le secteur accès à l'emploi devra également renforcer les liens entre les thématiques emploi/logement.

Pour le secteur enfance famille, il s'agira de concrétiser un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 5 ans renforçant le nombre d'accompagnements d'enfants à domicile, consolidant notre plateforme de services jeunes et stabilisant nos maisons d'enfants et d'adolescents. Le contexte est de plus en plus marqué par une transformation de l'offre en parcours et non plus en places, graduée, flexible, avec des services d'accueil à la carte en plus des internats classiques, des réponses modulaires avec des intervenants pluriels. Nous devons accompagner ces changements.

Enfin, le projet d'évolution de notre épicerie solidaire en épicerie collaborative de quartier et la création d'une cellule verte transversale à la Fondation pour engager des comportements plus écoresponsables seront parmi les autres chantiers emblématiques à l'œuvre dans la Fondation.

2018 devra être l'année de l'accentuation de nos coopérations internes et externes, que ce soit avec nos partenaires, les personnes accompagnées pour construire de nouvelles réponses, plus efficaces, pour mieux s'adapter à l'évolution des besoins sociaux, pour faciliter l'innovation et la création de lien social.

I - INTRODUCTION

Par convention du 9 décembre 2004, le Préfet des Alpes-Maritimes et la Fondation de Nice PSP/Actes ont convenu de mettre en place une Halte de Nuit (HDN) durant l'hiver 2004-2005.

La Halte De Nuit, ouverte toute la nuit, a pour mission l'accueil, l'écoute et l'orientation du Public Sans Domicile Fixe. Elle vise à concourir à la restauration du lien social par la recherche d'une coordination avec les autres actions institutionnelles et associatives. La HDN propose, outre une mise à l'abri temporaire, des prestations d'hygiène, un repas, un accès à des soins en lien avec les partenaires existants.

Depuis octobre 2014, une bagagerie/consigne a été ouverte afin de permettre aux usagers de la Halte de Nuit de déposer leurs affaires en toute sécurité. Elle comporte 28 casiers. Cette bagagerie est ouverte en continue pendant la période d'ouverture.

Dès 2014, sur le constat d'une impossibilité d'accueillir toutes les personnes se présentant à la HDN faute de place, une antenne d'accueil des passagers a été mise en place « l'Annexe ». Elle permet de faire une pause pour les personnes qu'il est impossible d'accueillir ou pour celles qui souhaitent seulement faire un passage.

Elle est ouverte tous les soirs de 20h15 à 21h15. On y propose une collation (soupe, sandwich, boissons chaudes), l'accès aux toilettes, un conseil, une écoute, une orientation vers une autre structure d'hébergement.

En octobre 2016, une extension de 12 places réservée aux femmes a été mise en œuvre au 8 rue Balatchano, face à la HDN.

Depuis 2017 La Halte de Nuit est équipée de wifi gratuit et de deux ordinateurs, une Imprimante, web cam et casque afin de rompre avec la fracture numérique.

II - LES MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA HALTE DE NUIT

La Halte De Nuit est donc un dispositif s'adressant aux personnes sans logement proposant :

- ✚ 47 places d'hébergement (35 hommes et 12 femmes), cette capacité pouvant être augmentée à 51 en cas de situation de vulnérabilité, voire plus en cas de situation exceptionnelle (période de grand froid et aval du CA).
- ✚ Une antenne passagère pouvant accueillir une quinzaine de personne le matin et le soir
- ✚ Une bagagerie

La Halte De Nuit est ouverte chaque année de début octobre à mi-juin, soit 36 semaines. Elle est financée par l'Etat, la ville de Nice et le Conseil Régional.

Du fait, de nos critères d'admission, nous accueillons essentiellement des personnes de plus de 50 ans, malades ou vulnérables.

La Halte de Nuit :

- Un dispositif hivernal qui propose d'octobre à juin, une mise à l'abri temporaire par un accueil immédiat, anonyme et sans jugement dans le grand respect des personnes
- Des prestations d'hygiène, sanitaire et d'alimentation pour 47 places plus les passages (Matin et Soir) ainsi que son service de bagagerie.

Elle a pour mission d'offrir aux personnes sans logement, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation dans le temps.

Les personnes accueillies peuvent se restaurer, se laver, accéder à des soins de première nécessité et rencontre une équipe de personnel accueillant et/ou travailleurs sociaux disponibles pour les écouter et les orienter si besoin.

Notre action vise à concourir à la création ou à la restauration du lien social et à l'amélioration de l'estime de soi.

En cas d'alerte grand froid, spécifié par la Préfecture, la capacité est augmentée de 5 places supplémentaires. Nous sommes dans l'obligation de respecter les consignes de sécurité.

Le critère d'admission prioritaire est l'âge, qui reste un critère objectif, socialement accepté par tous. Les mineurs ne sont pas admis.

La Halte de Nuit peut accueillir les chiens tenus en laisse avec une muselière.

La Halte de Nuit est un lieu d'accueil et de repos pour les personnes sans abri ouvert de 19h à 8h pour les femmes et de 20h à 8h pour les hommes, durant la période hivernale allant du 02 octobre 2017 au 08 juin 2018. Elle a pour mission d'offrir aux personnes sans logement, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation de nuitées dans le temps.

L'accueil des femmes (19h00) se fait une heure plus tôt que celui des hommes (20h00) pour qu'elles puissent bénéficier d'un accueil privilégié ; elles dorment dans des chambres à trois ou quatre personnes ; elles ont de ce fait une salle de bain et des toilettes dans chaque chambre pour un meilleur confort.

La Halte de Nuit est un lieu d'accueil à « bas seuil d'exigence » qui cherche à être au plus près des besoins des usagers. Elle est complémentaire aux autres types d'hébergement d'urgence existants sur la ville de Nice.

III - LES MOYENS MATERIELS

La Fondation met à disposition 2 immeubles sis au 3 et 8 rue Balatchano à Nice, dans le quartier du port, où sont regroupées les actions de la HDN.

Au 3 rue Balatchano, environ 200m², 35 places pour les hommes :

- Dans cette structure, il est proposé aux usagers un lit de camp qui permet de se reposer.
- A l'étage, deux espaces/dortoirs se font face. Chaque espace dispose d'un sanitaire, douche et WC.
- Pour les personnes qui ne peuvent pas accéder physiquement à ces lieux, un espace leur est réservé au rez-de-chaussée.

- En ce qui concerne les sanitaires et les douches, La Halte de Nuit offre 6 WC, dont 2 équipés pour personnes handicapées et 5 douches, dont 2 pour personnes handicapées.
- Ce local propose un espace réservé au personnel, bureau, tisanerie, office de réchauffage, WC
- Ce local est équipé d'un réseau WIFI gratuit

Au 8 rue Balatchano, environ 120 m², 12 places pour les femmes :

- Au 1^{er} étage, 4 chambres collectives pouvant accueillir 12 personnes. Chaque chambre dispose d'un sanitaire avec douche et WC. Il y a aussi une réserve.
- Au rez-de-chaussée, 1 espace multiservice pouvant accueillir si nécessaire une personne à mobilité réduite, le bureau du chef de service et secrétariat, un espace numérique la bagagerie, la buanderie, la réserve alimentaire, l'espace passager.
- Ce bâtiment est également équipé de réseau WIFI.

IV - LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE LA HALTE DE NUIT

Un accueil adapté

La Halte de Nuit est un lieu d'accueil immédiat, anonyme et sans jugement dans le respect de la dignité des personnes.

Les personnes seules ou en couple sont accueillies comme elles se présentent, à savoir avec leurs problèmes d'addictions (tabac, alcool, substances psychoactives), leurs problèmes psychiatriques, leur état de souffrance psychique, une hygiène parfois relative et aussi avec leur animal de compagnie

LA CONDITION DES PERSONNES SANS ABRI

La Halte de Nuit est un maillon du dispositif de prise en charge des personnes sans abri. Elle constitue une première étape pour permettre à ces personnes de reprendre contact avec un hébergement. Elle est parfois une marche vers la réinsertion.

Les personnes accueillies à la Halte de Nuit sont des personnes « grands exclus », et/ou ayant subi des ruptures diverses comme le chômage, les ruptures familiales, l'expulsion du logement....

Les personnes sans abri sont privées d'un "chez soi". Elles ne peuvent exercer pleinement tous leurs droits de citoyen en termes de protection et d'épanouissement personnels :

- La possibilité d'exercer ses droits, d'être domicilié
- La nécessité de se sentir en **sécurité** (protection des personnes et de biens)
- La prise en compte de sa **santé** (suivre un traitement, être bien dans son environnement, hygiène, alimentation équilibrée...)
- La possibilité d'avoir une **vie relationnelle** (recevoir sa famille, son entourage).
- La recherche d'un **d'emploi, d'une activité** (avoir des ressources, une utilité sociale, un statut...)
- L'accès à la **culture** (les biens culturels sont largement accessibles depuis le domicile : lecture, image, musique, ...)
- La réduction de la **fracture numérique** (beaucoup de démarches administratives et sociale nécessitent l'accès à internet)

UN POINT COMMUN ÊTRE PRIVÉ DE « CHEZ SOI »

L'absence de "chez soi" aggrave la situation d'exclusion sociale, la Halte De Nuit vise à sa réduction.

Parmi les personnes accueillies, nous observons des problématiques multiples imbriquées les unes aux autres :

- Des longs parcours de rue (+ de 3 ans)
- Des problématiques liées à l'alcool, au cannabis, à différentes sortes de drogues
- Des problématiques psychiatriques, en rupture de soins
- Des personnes exclues des hébergements
- Des personnes orientées par le 115
- Des personnes faisant des allers-retours entre la rue, les incarcérations, les squats, les hospitalisations d'urgence...

Etre privé d'un « chez soi » ne permet pas d'exercer pleinement tous ses droits de citoyens qui se traduit en termes de protection et d'épanouissement personnel, de possibilité d'exercer ses droits (domiciliation), de sécurité (protection des biens), de santé (suivre un traitement), de mobilité (un lieu pour entreposer ses biens), d'emploi, de culture (les biens culturels sont largement accessibles depuis le domicile : lecture, image, musique,...), de vie relationnelle (recevoir des personnes choisies).

Etre privé d'un logement, c'est aussi ne pas disposer d'espace privé, de « chez soi » différent de l'espace public, c'est ainsi livré son intimité au regard des autres, perdre la maîtrise de son rythme de vie (sommeil, repas, ...), de sa vie relationnelle, dépendre d'autrui pour soigner son corps et sauvegarder ses biens.

La nouvelle menace qui pèse aujourd'hui sur ces personnes est la fracture numérique et leurs difficultés à pouvoir traiter leurs démarches administratives et personnelles via internet. La Fondation met en œuvre un plan pour lutter contre cette fracture et propose un accès internet gratuit aux usagers.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accueil des personnes sans logement

Les personnes se présentent spontanément à la porte de la Halte de Nuit, il n'est pas indispensable d'être orienté par un service partenaire ou un travailleur social ; toutefois, l'orientation vers la Halte de Nuit peut être réalisée aussi par le 115, SAMU Sociaux, Service d'Accueil et d'Hébergement, Associations caritatives, CHU, PASS, DDCS, Equipe PSY, etc...

Une priorité d'accueil est donnée aux personnes que l'équipe évalue vulnérables, c'est-à-dire aux personnes âgées, malades, aux femmes et aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux personnes accompagnées d'un animal car elles ne sont reçues nulle part ailleurs.

Une fois accueillies dans les locaux de la Halte de Nuit, les personnes sont informées du règlement intérieur par le biais du livret d'accueil (cf. annexes). Le règlement intérieur qui se veut souple et adapté à ce public est également affiché à l'intérieur de nos locaux. (Cf. règlement intérieur)

Les personnes en état d'ébriété, sous l'emprise de stupéfiants ainsi que les personnalités difficiles sont accueillies dans la mesure du gérable. Cette souplesse du cadre d'intervention induit un accueil que l'on souhaite chaleureux et personnalisé.

Cependant, si l'accueil est ouvert à tous, il est important de garantir un cadre sécurisant à l'intérieur de la Halte de Nuit pour le bien-être et la tranquillité des personnes accueillies mais aussi des salariés.

Ainsi, tout acte de violence verbale et/ou physique est prohibé et peut être sanctionné par une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité de l'acte.

La présence constante et la vigilance du personnel accueillant et/ou de travailleurs sociaux, ainsi qu'un agent de prévention et de sécurité la nuit permet outre d'assurer et garantir la sécurité, de rompre avec la logique de la rue auxquelles les personnes sans abri sont confrontées quotidiennement ; violences physiques, psychologiques, vols d'argent, de vêtements, de papiers.

La disponibilité des personnels accueillants et/ou de travailleurs sociaux et le contexte de la nuit permet pour certaines personnes de rompre l'isolement dans lequel elle se trouve dans la journée, seules, livrées à elles-mêmes. Ce contexte moins conventionnel que dans un bureau peut permettre aux personnes d'évoquer leurs histoires et leurs parcours de vie et faciliter la création d'une relation de confiance. Aussi la pluralité des intervenants de la Halte de Nuit renforce la qualité d'écoute et d'offre une diversité dans les approches face à un public très divers.

L'accompagnement des personnes par les travailleurs sociaux présents tous les soirs de la semaine de 17h à minuit permet de mieux appréhender la situation sociale des personnes reçues. L'objectif étant d'accompagner la personne dans un projet réalisable, en fonction de l'existence de ses motivations.

Les personnes accueillies n'ont pas toujours des demandes concrètes mais un véritable besoin d'être entendues, reconnues dans leur parcours, d'être comprises et acceptées telles qu'elles sont.

Pour celles qui ont des demandes particulières, et qui sont en rupture de liens avec leurs travailleurs sociaux référents, elles ont un accès aux informations par le biais des travailleurs sociaux présents

D'autres ne dépendent d'aucun service social ; les personnes relevant de l'Allocation d'Adultes Handicapés, celles qui sont en transfert des prestations sociales, les personnes qui bénéficient du Pôle Emploi, ...

Toutefois, dans un grand nombre de situations, les demandes des personnes relèvent de services/structures déjà existantes, qu'elles connaissent déjà et qui les ont suivies ou les suivent encore (Service Social, autres services de la Fondation, organismes de tutelle, etc.).

Cette action de recentrage permet de discuter avec les personnes du sens des démarches qu'elles effectuent à l'extérieur, auprès de ces services : ce à quoi elles peuvent aboutir, quel investissement est nécessaire, ... C'est aussi une remise en question de leur motivation, de leur engagement. C'est amener les personnes à mieux recadrer leurs attentes avec le bon interlocuteur et lutter contre un éventuel éparpillement.

Pour un certain nombre, des démarches concrètes ont pu être entreprises. Il s'agit d'orientations vers des services d'hébergement d'urgence pour des personnes pouvant relever du dispositif et, au besoin, ont abouti à des prises en charge CHRS et/ou vers des services spécialisés.

Nous orientons également vers les organismes instructeurs du RSA, les structures pouvant effectuer des domiciliations, pouvant les aider dans leurs recherches d'emploi (rédaction de CV, de lettres de motivation, ...)

Les liens réalisés avec les services de jour permettent :

- D'apporter aux travailleurs sociaux référents des éléments complémentaires utiles à la compréhension de la situation des personnes ;
- De reprendre avec les personnes le projet global de réinsertion évalué par le travailleur social référent et les démarches qui s'y rattachent.

V - LE TRAVAIL EN RESEAU

Nous partageons avec l'ensemble des intervenants auprès de la population des sans-abris, un désir commun d'inscrire nos actions en partenariat. Nous cherchons donc à identifier chaque structure dans ses missions et ses modes de fonctionnement.

Nous échangeons aussi sur les situations des personnes, les orientations, les projets, ...

Un véritable partenariat est mis en place avec :

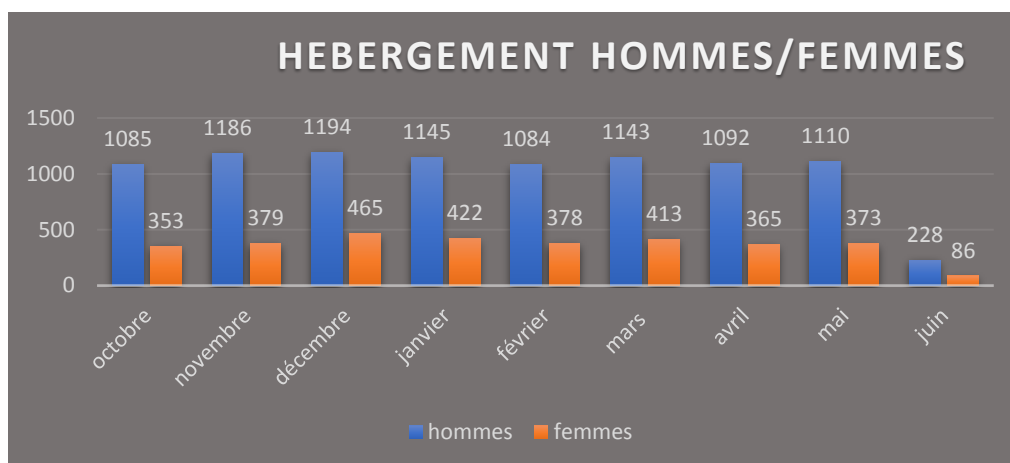
- La DDCS,
- La mairie de Nice (Accueil de jour et Nuit)
- Inter Secours Nice
- Le SAMU social
- Le 115
- Médecin du monde
- Les hôpitaux (Pasteur, Saint Roch)
- Centre Maupassant (lits halte soins santé)
- Les Services Spécialisés (CAARUD, CSAPA, ...)
- Les différents services d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence
- Le Club Franco-Africain
- AJPLA Association de justice pour les animaux
- Intermarché du Port
- Emmaüs
- Le secours populaire
- Le comité du quartier Nice Port
- SOS Voyageurs

VI - FREQUENTATIONS ET ELEMENTS STATISTIQUES

L'Hébergement

Nous avons accueilli depuis le 02 octobre 2017 au 08 juin 2018 : 12 501 personnes dont 9 267 hommes et 3 234 femmes.

Depuis l'ouverture, **12 501** personnes accueillies pour passer la nuit dont 2 364 nouvelles personnes et 1 972 personnes refusées mais qui ont pu bénéficier d'un espace chaleureux pour manger et prendre une boisson chaude.



L'annexe

Nous ne pouvons pas satisfaire toutes les demandes d'hébergement. Les usagers qui ne peuvent pas être hébergés à la Halte de Nuit sont accueillis à l'annexe.

L'annexe est ouverte 7/7 pour toutes les personnes de passage ou n'ayant pas eu accès à une mise à l'abri ;

Ce service permet de se poser, se ressourcer, recharger son téléphone, bénéficier d'une collation et de boissons chaudes

Cette mission de la Halte de Nuit complète le dispositif. Elle illustre la conception de départ. Il s'agit d'offrir au plus grand nombre un lieu pour souffler, reprendre ses forces, se restaurer, faute d'être hébergés.

2 364 personnes ont été reçues à l'annexe en soirée ont pris un repas, une boisson chaude ou froide, ont chargé leurs téléphones portables, ont trouvé une écoute

1 401 personnes ont été reçues à l'annexe en matinée et ont pu prendre un petit déjeuner complet, charger leurs téléphones portables et trouver une écoute.

Toutes les personnes peuvent accéder à la douche en soirée ou le matin, de 20 h à 21h et de 7h à 8 h.

Au total, nous avons pu recevoir pour la saison 2017-2018 : **3 533 personnes**.

La bagagerie

Ce service permet aux usagers de pouvoir déposer leurs sacs contenant leurs effets personnels, cela est très apprécié car cela leur permet de pouvoir se déplacer sans être encombrés, ni stigmatisés.

La bagagerie est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h sans limitation dans le temps. La bagagerie contient 28 casiers, nous comptabilisons 192 personnes qui en ont pu bénéficier.

L'Accès au numérique

Cet espace multimédia comprend deux ordinateurs et a pour objectif d'aider les personnes en situation de grande précarité, en leur donnant accès à un espace multimédia au sein de la Halte, afin qu'ils puissent utiliser tout le matériel informatique dont ils ont besoin pour effectuer leurs démarches administratives et leurs recherches d'emplois. Cela contribuera à leur insertion sociale et professionnelle.

C'est dans ce sens que la Halte de Nuit met à la disposition des usagers deux ordinateurs avec un accompagnement plus adapté suivant leurs besoins, leurs connaissances et leurs rythmes.

Depuis janvier 2018, nous organisons 7/7 des ateliers numériques de 21h30 à 00h où nous accompagnons les personnes à créer une boîte mail, numériser leurs documents afin d'éviter la perte ou le vol. Nous souhaitons développer cet atelier et le rendre accessible à partir de 16h. Créer des espaces particuliers (CAF, AMELI, Pôle Emploi, Impôts, etc...)

Nous travaillons également sur la création, la personnalisation de curriculum vitae ainsi que la recherche d'emplois, d'hébergement

Cet espace permet la réduction de la **fracture numérique, cela va permettre aux usagers d'accéder au numérique** car beaucoup de démarches administratives et sociale nécessitent l'accès à internet.

Hygiène corporelle

Nous disposons de 5 douches dont 2 accessibles aux personnes handicapées et nous pouvons comptabiliser environ 20 douches chaque soir et matin sur la saison 2017/2018.

Nous distribuons gratuitement pour cela un kit hygiène qui comprend gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents et rasoirs. Nous leur mettons également à disposition des serviettes de toilettes et draps de bains que nous lavons à la Halte de Nuit.

La question de l'hygiène corporelle peut être abordée avec les personnes qui présentent une hygiène corporelle relative mais en aucun cas elles n'ont l'obligation de prendre une douche, même si nous la pensons indispensable. Nous avons mis également en place des protocoles de traitement des maladies contagieuses

Nous avons été amenés à faire du dépannage vestimentaire.

Les orientations

L'action de la Halte ne s'arrête pas à la porte d'entrée. Nous sommes aussi amenés à tenir compte des demandes de mise à l'abri des personnes qui ne peuvent pas dormir à la Halte faute de places disponibles et qui restent devant la porte en attente d'un hébergement.

Nous avons orienté des personnes vers :

- Hôtel meublé : 13
- Centre Maupassant (LHSS) : 3
- Hospitalisation : 2
- ADOMA ; 2
- Accueil de nuit : 7
- Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile : 3

PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES



21 Usagers étaient accompagnés d'animaux.

TRANCHES D'AGE

- 67 personnes 18/25 ans (10%)
- 62 personnes +65 ans (10%)

VII - LE PERSONNEL

Présentation de l'équipe

- Appui du siège et direction du secteur
- Un Coordinateur depuis janvier 2018
- Une équipe semaine (2 agents d'accueil et 2 veilleurs)
- Une équipe week-end (3 agents d'accueil et 2 veilleurs)
- Un agent de sécurité tous les soirs de 20h00 à 8h00
- Une secrétaire 1 jour par semaine
- Une équipe de bénévoles

En complément des équipes, il y a des agents de sécurité provenant d'une société extérieure qui assure la sécurité et effectuent les rondes, avec un système de PTI

Les salariés de la Halte de Nuit ont bénéficié d'une formation aux premiers secours effectué par l'Institut de la Croix-Rouge.

VIII - LES TEMPS DE RENCONTRE, DE TRAVAIL ET DE PARTAGES COLLECTIFS

- **Les réunions d'équipe hebdomadaires**
Une fois par semaine, le vendredi après-midi a lieu une réunion d'équipe où est discuté le fonctionnement de la Halte de Nuit, un point est fait sur les situations des personnes
- **Les réunions d'équipe mensuels avec l'ensemble de l'équipe**
Une fois par mois, les surveillants de nuit de la semaine peuvent assister à la réunion d'équipe mensuels
- **Les réunions du comité de suivi des horaires**

Les comptes-rendus de réunion sont envoyés après validation du coordinateur et du Directeur du Secteur à l'ensemble des salariés par mail et affiché sur le tableau à l'attention du personnel.

- Les réunions avec le 115
- Les réunions ISN
- Réunion avec le Comité de quartier

IX - LES ACTIVITÉS

Rencontre des adolescents de la MECS La Guitare avec la Halte de Nuit

La Halte de Nuit a permis aux jeunes de la Guitare de participer à la distribution de repas aux usagers sur le principe du bénévolat afin de faire un travail sur la maturité, la tolérance, la notion de respect, etc...



Les objectifs ont été la découverte d'un autre service de la Fondation de Nice et une ouverture d'esprit avec le dépassement des préjugés et des stéréotypes.

Pour donner suite au projet de distribution des repas aux usagers de la Halte, les jeunes ont proposé de faire des matchs de foot salle afin de partager un moment convivial. Ce sera 2 rencontres de 2 heures pendant les vacances scolaires de Pâques

Le yoga



Nous organisons des cours de Yoga animés par une bénévole (en moyenne deux séances par mois).

Nous avons accueilli également des personnes avec des chiens.

Un partenariat avec l'Association AJPLA, afin qu'ils puissent avoir à manger, une muselière, des soins, et surtout intervenir en prévention et en cas de violence sur nos amis les animaux....



Intervention de bénévole : coiffeuse.

Cela permet aux personnes accueillies de bénéficier d'un service qui leur redonne confiance en eux, et prendre soin de leur aspect physique

PERSPECTIVES 2018/2019

- Augmentation de la capacité globale d'accueil à « coût maîtrisé » : de 47 à 57 au total (5 places femmes et 5 places hommes)
- Des prestations spécifiques pour les femmes : accueil dès 17h00 et approche socio-esthétique
- La pair-Aidance dans l'accompagnement : recours à deux médiateurs pairs
- La Domiciliation
- Aménagement de 2 espaces numériques pour lutter contre la fracture numérique
- Augmentation du volume de la bagagerie (+ 12 casiers)

CONCLUSION

La question des personnes sans domicile est revenue au premier plan des préoccupations sociales, scientifiques et politiques. Pourtant, bien des préjugés et des incompréhensions subsistent. Il faut savoir que les personnes sans domicile fixe souffrent des conditions liées à la fois à la pauvreté, à la précarité et à l'exclusion. Aujourd'hui, 300.000 personnes seraient en France concernées par l'exclusion, 4,5 à 5,5 millions par la pauvreté (soit environ 8 à 10 % des individus) et entre 12 et 15 millions par la précarité (soit 20 à 25 % des individus).



ANNEXES





SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO SOCIAL
LA HALTE DE NUIT

3 rue Balatchano – 06300 NICE
Tél / Fax : 04.93.89.17.99

REGLEMENT FONCTIONNEMENT LA HALTE DE NUIT

La Halte de nuit est ouverte pour vous **7 jours sur 7 du 2 octobre 2017 au 10 juin 2018 de 19h à 8h du matin en semaine et de 19h à 9h le week-end.**

Nous vous demandons à votre arrivée quelques **renseignements sur votre identité sans demande de justificatifs** (nom, nationalité, âge), qui serviront uniquement à élaborer des statistiques.

Votre ANONYMAT est donc préservé

Vos amis les **ANIMAUX pourront vous accompagner**, sous deux seules conditions :

- ✓ Qu'ils soient tenus en laisse
- ✓ Qu'ils ne dérangent pas les personnes accueillies.

Vous êtes SEUL RESPONSABLE de vos animaux.

La Halte de Nuit se veut être un endroit **convivial, chaleureux et sécurisant** pour tous, aussi durant la soirée, un coin est réservé pour la **veillée**.

Un service de **collation** est assuré également (café, chocolat, thé, biscuit, nourriture d'appoint, etc....)

Pour dormir, **vous aurez à votre disposition** :

- ✓ Un fauteuil inclinable avec un drap à usage unique accompagné d'une couverture.

Les fauteuils ne peuvent être réservés.

- ✓ Un espace est également réservé exclusivement aux femmes.

ATTENTION, le couchage à terre est impossible pour des raisons d'hygiène

Pour votre hygiène, la Halte est équipée de trois douches et quatre WC, des serviettes de toilette ainsi que des produits d'hygiène sont à votre disposition.

Pour des raisons de sécurité et respect du voisinage, des pauses cigarettes vous sont proposées à :

- ✓ 21h00
- ✓ 22h00
- ✓ 23h00
- ✓ 00h00

En contrepartie l'équipe de la Halte vous demande :

- ✓ De respecter le lieu, les personnes accueillies et l'équipe.
- ✓ **De ne pas faire de bruit** afin de ne pas déclencher des plaintes du voisinage et permettre à la Halte de nuit d'exister longtemps.
- ✓ **De ne pas jeter vos détrit**us dans la rue, une poubelle et un cendrier ont été placés à cet effet.
- ✓ **La consommation de tabac, alcool ou autre drogue est interdite dans le local.**

Enfin !

Toute manifestation de violence verbale ou physique, de vols ou de non-respect de ces règles sera sanctionnée par une exclusion temporaire voire définitive pour le bien-être et la sécurité de tous !

Toute l'équipe de la Halte vous remercie et vous souhaite une bonne soirée !



REGLEMENT FONCTIONNEMENT LA BAGAGERIE

LES USAGERS DOIVENT SIGNER CE REGLEMENT PAR LEQUEL :

- ✚ Ils s'engagent à ne pas déposer des objets ou produits interdits (armes, drogues, denrées périssables, ...);
- ✚ Ils acceptent que leurs affaires puissent être vérifiées ;
- ✚ Ils s'engagent à respecter les lieux et le matériel ;
- ✚ Ils dégagent la responsabilité de la Fondation en cas de perte, de vol ou de détérioration de leurs affaires ;
- ✚ Ils s'engagent à ne pas apporter d'alcool ou de drogue, ni en consommer dans et devant les locaux ;
- ✚ Ils s'engagent à ne pas provoquer de nuisances à l'intérieur comme à l'extérieur du local : bruit, comportement gênant, abandon de déchets ;
- ✚ Ils s'engagent à être ponctuels et à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la bagagerie ;
- ✚ Ils acceptent les clauses concernant les bagages abandonnés, à savoir restitution des documents administratifs et d'identités au service municipal des objets trouvés.
Les vêtements seront donnés à des associations ou détruits ;

**En cas de refus de signer ou de non-respect de ce règlement,
la personne pourra être exclue provisoirement ou définitivement !**

Toute l'équipe de la Halte vous remercie !



SECTEUR ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO SOCIAL
LA HALTE DE NUIT
3 rue Balatchano – 06300 NICE
Tél / Fax : 04.93.89.17.99

REGLEMENT DE L'ANNEXE LA HALTE DE NUIT

L'annexe est ouverte 7 jours sur 7 de 20h20 à 21h40 par roulement de 8 personnes maximum.

Nous vous demandons à votre arrivée quelques renseignements sur votre identité sans demande de justificatifs (nom, prénom, nationalité, âge) qui serviront uniquement à élaborer des statistiques.

Votre anonymat est préservé.

Vos amis les **ANIMAUX** pourront vous accompagner, sous deux seules conditions :

- ✓ Qu'ils soient tenus en laisse
- ✓ Qu'ils ne dérangent pas les personnes accueillies.

Vous êtes SEUL RESPONSABLE de vos animaux.

L'annexe se veut être un endroit convivial, chaleureux et sécurisant pour tous.

Un service de collation est assuré (café, thé, sandwich, (15 max), soupe, etc...

Pour permettre de vous poser, vous aurez à votre disposition :

- Une table de bar
- Un tabouret

Vous disposez d'un lieu pour vous restaurer et utiliser les sanitaires et douches.

ATTENTION : **L'Annexe** est un lieu de passage. Un roulement d'une vingtaine de minutes permet à tous les usagers non accueillis sur la Halte de Nuit de profiter de ce lieu.

Pour des raisons de sécurité et respect du voisinage, nous vous demandons de bien vouloir quitter le lieu à

- Entrée à 20h20 → sortie 20h40
- Entrée à 20h40 → sortie 21h00
- Entrée à 21h00 → sortie 21h20
- Entrée à 21h20 → sortie 21h40

L'équipe de l'Annexe vous demande également :

- De respecter le lieu, les personnes accueillies et l'équipe
- De ne pas faire de bruit afin de ne pas déclencher des plaintes du voisinage et permettre à l'annexe d'exister longtemps
- De ne pas jeter vos détritiques dans la rue, une poubelle ainsi qu'un cendrier ont été placés à cet effet
- La consommation de tabac, d'alcool, de drogue est interdite dans nos locaux

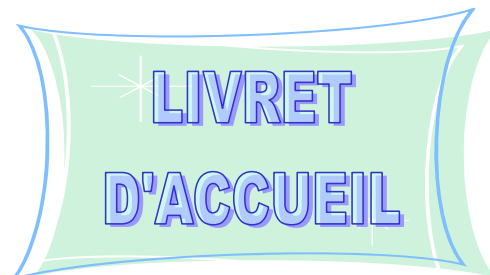
Enfin !

Toute manifestation de violence verbale ou physique, de vols ou de non-respect de ces règles sera sanctionnée par une exclusion temporaire voire définitive pour le bien-être et la sécurité de tous !

Toute l'équipe de l'Annexe vous remercie et vous souhaite une bonne soirée !

LA HALTE DE NUIT reçoit le soutien et le financement de

- l'Etat
- la Ville de Nice
- Le Conseil Général des Alpes-Maritimes



A **LA HALTE DE NUIT**, vous pouvez :

- faire une pause
- passer la nuit
- boire un café, du thé
- manger un bout
- prendre une douche
- être écouté

Pour faciliter vos démarches, nous sommes là pour vous informer et vous accompagner.

D'autres partenaires, comme le Samu Social ou l'antenne médicale mobile de Médecins du Monde, sont présent également.



Pour tous renseignements supplémentaires,
vous pouvez joindre le :

115 : appel anonyme et gratuit

7 jours sur 7, de 9h à 23h

LA HALTE DE NUIT est un lieu à vocation sociale. Conformément à la loi, on ne peut y consommer ni drogue, ni alcool, ni tabac.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de vie convivial, tout acte de violence verbale ou physique est interdit.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de passage : les bagages ou les objets divers ne peuvent pas y être laissés.

LA HALTE DE NUIT a des voisins, nous nous obligeons à les respecter.

LA HALTE DE NUIT est un lieu de vie collective, le manquement à ces quelques règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

VOTRE AVIS SUR LE CENTRE DE SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

RESULTATS 2017

MOYENNE GLOBALE :

1) Avez-vous trouvé facilement la Halte de Nuit ? :

/ 10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

2) Êtes-vous satisfait(e) par les locaux et le mobilier qui s'y trouvent ?

/ 10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

3) Avez-vous été satisfait(e) de l'accueil de l'équipe lors de votre première venue ?

/10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

4) Avez-vous trouvé dans le livret d'accueil les informations claires et utiles ?

/ 10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

5) Êtes-vous satisfait(e) du suivi social ?

/ 10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

6) Avez-vous eu le sentiment d'être écouté(e) ?

/ 10

☹ Pas satisfait Très satisfait ☺

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

